

Nous contacter



Standard : 03.25.38.38.38
Portable IDEC : 06.74.30.84.29



bss.crt@hcs-sante.fr
severine.petit@hcs-sante.fr



EHPAD Domaine de Fontarce
6 rue du Stade
10110 BAR SUR SEINE



Du Lundi au Vendredi
de 9 heures à 17 heures



L'équipe

- Médecin Coordonnateur
- Coordinatrice de parcours
- Assistantes de Soins en Gériatrie
- Ergothérapeute
- Diététicienne
- Psychologue...

**Un dispositif
totalement gratuit**
pour les bénéficiaires
accompagnés

Notre territoire d'intervention

Le Sud et le Sud-Est aubois



*"Bien vieillir chez soi,
le plus longtemps possible"*

**Centre de
Ressources Territorial**

**EHPAD
Domaine de Fontarce**

Centre Hospitalier
Bar sur Seine





Un interlocuteur unique

Le coordinateur du CRT est l'interlocuteur privilégié des personnes âgées et des aidants. Avec l'appui d'une équipe pluridisciplinaire, le coordinateur évalue vos besoins, vous propose un plan d'accompagnement adapté, programme et coordonne vos visites et activités.

Notre intervention d'accompagnement renforcé à domicile



Expertises gériatriques de l'EHPAD au domicile

- Évaluation gériatrique pluridisciplinaire
- Évaluation et adaptation du logement
- Prise en charge dédiée au maintien des capacités cognitives, motrices et sociales de la personne.



Sécurisation de la personne âgée à son domicile

- Sécurisation du domicile grâce à des outils technologiques innovants (téléassistance, actimétrie...)
- Système d'astreintes 365 j/an, 7j/7 et 24/24



Une coordination renforcée des acteurs et dispositifs intervenant à domicile

- Coordination opérationnelle en complémentarité des acteurs du domicile
- Prévention, dépistage de la fragilité
- Accompagnement des aidants

Le CRT vise à permettre aux personnes âgées de bien vieillir chez elles le plus longtemps possible, selon leur autonomie et en tenant compte de leurs besoins.

Il propose de nouvelles prestations en partenariat avec les services à domicile traditionnels.

Il ne s'agit donc pas de remplacer les aides habituelles mais de compléter l'offre existante.

1

Mission d'appui aux professionnels du territoire Accès aux soins et à la prévention pour bien vieillir à domicile

POUR QUI ? Les personnes âgées et leurs aidants résidant à leur domicile.

Les professionnels du territoire intervenant auprès des personnes âgées.

POUR QUOI ?

- Favoriser le repérage de la fragilité et agir en prévention
- Lutter contre l'isolement des personnes âgées et de leurs aidants.
- Améliorer les pratiques professionnelles et le partage des bonnes pratiques

2

Mission d'accompagnement renforcé Solution alternative pour rester à domicile

POUR QUI ? Les personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie (GIR 1 à 4), en situation d'isolement ou de fragilité sociale, bénéficiant d'un service à domicile et/ou SSIAD et souhaitant rester à domicile.

POUR QUOI ?

- Éviter l'entrée en institution ou, le cas échéant, accompagner la transition domicile/institution